

Juillet 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

## COMITÉ DES FORÊTS

### VINGT ET UNIÈME SESSION

Rome (Italie), 24-28 septembre 2012

### CONCRÉTISER LES RÉSULTATS DE RIO+20

#### I. RÉSULTATS DE RIO+20 LIÉS AUX FORÊTS

1. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable s'est réunie à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, pour débattre de la durabilité et arrêter des mesures communes concernant sept questions d'intérêt majeur. La Conférence, connue sous le nom de Rio+20, a examiné les progrès réalisés sur la voie des objectifs de développement durable, 20 ans après le Sommet Planète Terre de 1992, tenu à Rio. Les deux principaux thèmes étaient l'économie verte et le cadre institutionnel du développement durable. Les sept questions d'intérêt majeur sur lesquelles ont porté les débats étaient l'emploi, l'énergie, les « villes viables », la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, l'eau, les océans et la préparation aux catastrophes. La Conférence Rio+20 n'était pas spécifiquement axée sur les forêts, mais elle a offert aux délégués une occasion de mieux faire passer le message selon lequel les forêts et les produits forestiers peuvent aider à relever les défis associés à ces sept questions.

2. Dans sa soumission à la Conférence Rio+20, la FAO, en liaison avec le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), a souligné la nécessité d'adopter une « *approche à l'échelle des paysages* » pour la gestion des ressources naturelles. Cette approche fait intervenir divers secteurs et institutions et garantit la prise en compte des dimensions environnementales, économiques et sociales des forêts dans les processus décisionnels. Les membres du PCF, dont la FAO assure la présidence, ont fait observer que les forêts peuvent aider les pays à réduire la pauvreté, à atteindre leurs objectifs du millénaire pour le développement, à assurer le développement des zones rurales, à réduire les risques liés au changement climatique, à garantir la sécurité alimentaire et à stimuler la productivité agricole, à améliorer les disponibilités énergétiques et à maximiser les échanges commerciaux. Ils ont indiqué que les pays gagneraient à s'orienter vers une économie plus verte, dans laquelle les forêts fournissent de la bioénergie, des services environnementaux, des matériaux pour la construction de bâtiments durables et économes en énergie, et améliorent les moyens d'existence des habitants des zones rurales éloignées. À cette fin, les mesures suivantes leur paraissaient nécessaires: renforcer les institutions du secteur forestier; accroître les capacités dans les domaines de la gestion, de l'éducation et des institutions forestières; rémunérer les services rendus par les écosystèmes; décentraliser les droits de gestion des forêts; adopter des politiques cohérentes et coordonnées; et améliorer les chaînes de valeur.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

3. Le document final de la Conférence Rio+20, « *L'avenir que nous voulons* », contient une section de quatre paragraphes sur les forêts qui souligne les contributions potentielles du secteur forestier dans divers domaines, tels que: la fourniture de produits et de services durables, le boisement et le reboisement, pour inverser le processus de déforestation, et la restauration des paysages forestiers; la gestion durable des forêts; la réduction des risques découlant du changement climatique; et le renforcement de la coopération, des capacités et de la gouvernance. Les paragraphes consacrés aux forêts soulignent aussi l'importance du PCF et de l'action qu'il mène avec des processus internationaux tels que le Forum des Nations Unies sur les forêts pour promouvoir les politiques forestières internationales, et avec les pays pour promouvoir la gestion durable des forêts.

4. Des événements ont été organisés par la FAO et par des membres du PCF pour débattre de l'intégration entre les forêts et l'agriculture, comme moyen de promouvoir la durabilité; du rôle des forêts dans l'économie verte et le développement durable; et de la contribution du secteur forestier à l'économie verte. Enfin, les Dialogues sur le développement durable organisés par le Brésil ont recueilli les suggestions du public en ce qui concerne les priorités pour l'avenir. Consulté dans le cadre d'un vote, le public a indiqué ce qui suit pour les forêts: a) remettre en état, d'ici à 2020, 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées; b) promouvoir la science, la technologie, l'innovation et le savoir traditionnel pour faire face aux enjeux du secteur forestier; et c) réduire à zéro la déforestation d'ici à 2020.

## II. ACTIONS POUR LE SECTEUR DES FORÊTS ET LA FAO

5. Sur la base des discussions et des engagements pris à la Conférence Rio+20, un certain nombre de mesures pourraient être envisagées, en insistant en particulier sur les activités intersectorielles. Les actions ci-après sont proposées à l'attention du Comité.

6. **Gestion durable des forêts et inversion de la tendance à la déforestation:** Il existe des directives qui aident les pays à appliquer les principes de la gestion durable dans certains types de forêts<sup>1</sup>. Le PCF a également publié des fiches d'information sur la gestion durable des forêts qui expliquent comment le concept est intégré dans un certain nombre d'autres domaines. Il n'existe cependant pas de source unique qui édite et diffuse des directives volontaires sur la gestion durable des forêts, pour tous les types de forêts. C'est pourquoi il est proposé que le Département des forêts de la FAO — en tant que principale institution technique internationale qui s'occupe de promouvoir la gestion durable des forêts, pour tous les types de forêts — établisse un cadre de ce type pour promouvoir une adoption plus large des techniques de gestion durable des forêts et aider les pays dans les efforts qu'ils font pour renverser la tendance à la déforestation et à la dégradation des forêts.

7. Ce cadre se fonderait sur la vaste expertise de la FAO en matière d'application des principes de la gestion durable dans tous les types de forêts et pourrait comprendre: du matériel didactique et des outils pratiques (ex: un ensemble d'outils pour la gestion durable des forêts); d'autres matériels dont les pays ont besoin pour mettre en œuvre la gestion durable des forêts; et des plateformes et des pages Wiki basées sur l'Internet pour faciliter la mise en œuvre des directives. Ce cadre faciliterait la tâche des pays, par exemple en les aidant à appliquer les décisions et les mesures convenues dans l'Instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts.

8. **Reboisement, remise en état des forêts, boisement et autres utilisations des terres:** Le Partenariat mondial pour la restauration du paysage forestier a identifié près de 2 milliards d'hectares de terres qui pourraient être remis en état sans porter atteinte à la sécurité alimentaire. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a fait campagne pour un monde « *où la*

---

<sup>1</sup> OIBT, 1992, Criteria and indicators for the measurement of sustainable tropical forest management, ITTO Policy Development Series n° 3, OIBT, Yokohama, Japon.

OIBT, 2002, ITTO guidelines for the restoration, management and rehabilitation of degraded and secondary tropical forests, ITTO Policy Development Series n° 13, OIBT, Yokohama, Japon.

*dégradation des sols serait sans incidence* ». Un appui considérable devra être apporté aux pays pour que ces initiatives atteignent leurs objectifs. La FAO œuvrera pour la remise en état des terres dégradées en travaillant à l'amélioration de la qualité des sols et de la gestion de l'eau, et elle aidera les pays à améliorer leurs régimes fonciers (par exemple via les Directives volontaires de la FAO pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale). La FAO continuera aussi à aider les pays à mettre en œuvre leurs programmes forestiers nationaux, conformément à leurs politiques nationales et aux Cadres de programmation par pays récemment mis au point par l'Organisation.

9. **Produits et services forestiers:** Le bois issu de forêts gérées de manière durable a un rôle essentiel à jouer dans le développement durable et dans la promotion d'une économie verte. C'est un matériau naturel et renouvelable qui emmagasine le carbone et est facilement recyclable. La manufacture de produits dérivés du bois émet peu de gaz à effet de serre et contribue aux moyens d'existence de nombreuses personnes vivant en milieu rural. L'exploitation du bois est aussi de loin la principale source de recettes pour les investissements dans la gestion durable des forêts. Avec l'enrichissement et l'urbanisation des sociétés, la demande d'énergie et de matériaux de construction va augmenter de façon spectaculaire. C'est pourquoi les pays doivent réfléchir aux moyens de promouvoir l'utilisation du bois, de façon à ce que ce matériau contribue le plus possible à ce que ces évolutions se fassent dans des conditions durables.

10. Les forêts remplissent aussi des fonctions essentielles pour d'autres secteurs. La protection des bassins versants et la conservation des sols sont deux exemples parmi tant d'autres des services qu'elles rendent aux agriculteurs et aux communautés locales. Il faut coordonner les politiques des différents secteurs afin que les responsables et les propriétaires des forêts, ainsi que les populations qui en dépendent, apprécient ces services à leur juste valeur. Grâce à cette coordination, ces fonctions essentielles des forêts recevront un appui adéquat.

11. **Changement climatique et renforcement des stocks de carbone:** Les forêts et les produits forestiers ont la faculté de fixer et de stocker le carbone – avec pour effet d'atténuer les effets du changement climatique - et produisent de la bioénergie, qui peut remplacer les combustibles fossiles. Ils peuvent aussi aider les pays à se préparer à faire face aux catastrophes naturelles, notamment aux aléas climatiques, et à atténuer leurs effets. La FAO et le programme ONU-REDD, auquel participe l'Organisation, continueront d'assurer le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports concernant les ressources forestières mondiales. La FAO travaillera aussi avec les industries forestières, notamment dans le cadre du Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois (CCPPB) pour concevoir de nouvelles approches propres à renforcer la contribution du secteur à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, et à promouvoir les fonctions qu'offrent les forêts et qui sont utiles aux populations locales.

12. **Commerce et gouvernance:** Pour que les produits ligneux apportent une contribution réelle au développement durable, ils doivent être issus d'activités de production licites et durables. Dans de nombreux pays, l'amélioration de la gouvernance forestière demeurera un défi mais aussi une opportunité majeurs et, à ce titre, elle nécessitera une grande attention et des efforts importants à tous les niveaux. Dans le cadre de son Plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), la FAO continuera d'aider les pays afin que les produits forestiers soient récoltés, transportés et produits de manière licite et durable, avec l'appui de mécanismes de gouvernance efficaces. La FAO soutiendra aussi les efforts déployés aux niveaux national et régional pour promouvoir l'investissement dans des industries forestières durables et l'utilisation de produits dérivés du bois afin de respecter les engagements pris à la Conférence Rio+20 d'adopter des modes de production et de consommation plus durables.

13. **Les forêts et la sécurité alimentaire:** La contribution des forêts à la sécurité alimentaire est mentionnée dans « *L'avenir que nous voulons* » et la FAO s'est engagée à relever le défi « *Faim zéro* » qui a été lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et qui vise à éradiquer la faim dans le monde. Selon diverses sources, les forêts, ainsi que les arbres des exploitations agricoles, sont une source directe de nourriture pour plus d'un milliard d'êtres humains, parmi les plus pauvres de la planète. En outre, deux milliards de personnes utilisent, pour faire la cuisine et se chauffer, des

combustibles issus de la biomasse, principalement bois de feu et charbon de bois. Les arbres et les forêts contribuent aussi de manière plus indirecte à la sécurité alimentaire et à la nutrition, principalement par la création de revenus et par leurs fonctions écologiques. Toutefois, ces contributions sont mal comprises, sous-estimées et insuffisamment prises en compte dans beaucoup de stratégies nationales de développement et de sécurité alimentaire. En outre la coordination entre les secteurs laisse à désirer à l'échelon national, de sorte que les forêts ne sont généralement pas prises en considération dans les décisions concernant la sécurité alimentaire. Les liens entre la foresterie, la sécurité alimentaire, la nutrition, l'égalité des sexes, l'agriculture durable et les moyens d'existence des populations rurales doivent être étudiés de façon plus approfondie, surtout si l'on compte adopter une approche à l'échelle des paysages. Dans le double objectif de mieux faire comprendre l'importance de la contribution des arbres des exploitations agricoles et des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les zones rurales, et de proposer des approches pour intégrer à la prise de décision les connaissances ainsi acquises, aux niveaux national et international, la FAO organisera en mai 2013 une conférence internationale sur le thème des forêts au service de la sécurité alimentaire.

14. **Institutions et partenariats:** La Conférence Rio+20 a continué de promouvoir l'intégration des trois piliers du développement durable pour renforcer la coordination et réduire les doubles emplois à tous les niveaux. Elle a en outre recommandé que la Commission du développement durable soit remplacée par une autre tribune de politique internationale et que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) assure un rôle de chef de file plus énergique pour les questions d'environnement. Pour mettre en œuvre bon nombre des mesures qui précèdent, les institutions forestières devront collaborer avec d'autres secteurs et renforcer leurs capacités pour faire connaître la contribution des forêts et des produits forestiers au développement durable. Il sera donc impératif que la FAO et les autres membres du PCF s'appuient sur leurs avantages comparatifs et trouvent des approches innovantes pour renforcer la collaboration et aider les pays dans leurs efforts.

### III. POINTS À EXAMINER

15. Le Comité souhaitera peut-être encourager les pays à souligner et à promouvoir la contribution des forêts au développement durable, dans les débats sur les politiques nationales et internationales.

16. Le Comité pourrait demander à la FAO d'étudier des moyens de maximiser la contribution des forêts à l'économie verte et inviter le PNUE, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), les organisations économiques régionales et d'autres entités à collaborer à cet effort;

- Systématiser l'emploi des outils et des directives élaborés par la FAO et par d'autres organisations pour renforcer la gestion durable des forêts.
- Étudier les moyens de maximiser la contribution des forêts à l'économie verte et inviter le PNUE, l'OIBT, les organisations économiques régionales et d'autres entités à coopérer à cet effort.
- Renforcer les activités menées en partenariat avec le PCF pour fournir des informations sur les guides et outils à l'appui de la mise en œuvre de la gestion durable des forêts, en vue de les promouvoir, de les rendre accessibles à un public plus large et de renforcer leur impact.

17. Le Comité pourrait recommander à la FAO d'aider les pays à donner suite aux engagements qu'ils ont pris à la Conférence Rio+20, en particulier en ce qui concerne:

- les moyens de renforcer les liens entre la foresterie et l'agriculture pour mieux garantir la sécurité alimentaire (notamment en comblant les éventuelles lacunes dans les connaissances);
- l'élaboration d'un cadre pour la gestion durable de tous les types de forêts, afin de promouvoir une adoption plus large du concept dans les pays;

- la fourniture de services d'analyse et d'une assistance aux pays pour renforcer la durabilité des produits forestiers, et aider les pays à attirer l'attention sur les multiples contributions des produits forestiers.

18. Le Comité pourrait demander à la FAO de renforcer son rôle en tant que membre et Présidente du PCF, pour s'acquitter au mieux de son mandat, à savoir coordonner et mettre en œuvre les activités concernant les forêts à l'échelon international.

19. Le Comité souhaitera peut-être inviter les pays et les partenaires à contribuer à la Conférence internationale sur les forêts au service de la sécurité alimentaire, qui se tiendra en mai 2013, au Siège de la FAO.